



BULLETIN D'ADHÉSION 2020-2021

Nom, Prénom :

Téléphone :

Adresse mail:@.....

Bulletin d'adhésion à rendre lors d'une distribution ou à adresser à Karine Roybin, 91, route d'Irigny 69530 St Genis Laval, accompagné d'un chèque de 22€ à l'ordre des Paniers d'Irigny. (cotisation composée de 14 euros Réseau des Amaps, 1 euro Miramap et 7 euros Paniers d'Irigny.)

Offre Parrainage : 5€ de remise sur votre adhésion pour l'adhésion annuelle de votre filleul (2 parrainages par an maximum)

- Nom & Prénom Filleul (s) :

.....

- Nom & Prénom Filleul (s) :

.....

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Un remboursement de cotisation en cours d'année ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre.

NB : le règlement intérieur de l'association Les Paniers d'Irigny peut être fourni sur demande.



ASSOCIATION LES PANIERS D'IRIGNY- PETIT MÉMO DES BONNES RÈGLES LORS DES DISTRIBUTIONS

(À CONSERVER POUR MÉMOIRE)

- **Les distributions** : habituellement au Hangar des Bertières à Irigny

- **Les Horaires** : de 19h30 à 20H30

ATTENTION : 20H30 est l'heure à laquelle Paysans et Bénévoles "remballent",

merci de prévoir une arrivée à 20h20 au plus tard

- **La Participation aux distributions** : Nous sommes une association gérée par des Bénévoles et pour que les distributions se passent bien, **il est nécessaire que 3 adhérents, chaque mercredi soient présents et donnent un coup de main.**

A tour de rôle, il est demandé à chacun de participer en s'inscrivant sur le Doodle qui vous est envoyé toutes les semaines. **Nous comptons sur vous !**

- **La situation sanitaire** : Il est demandé à tous, distanciation sociale et port du masque obligatoires